

DU ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SANTE AU TRAVAIL

Directrice de la formation :

Madame LEBORGNE INGELAERE Céline, Maitre de Conférences en droit privé Lille et
Madame le Professeur FANTONI-QUINTON, Professeur de Médecine du travail.

Objectifs :

Former différents public sur les questions de santé et de conditions de travail, le cadre juridique de la prévention et de la réparation des risques professionnels, les acteurs de la santé au travail au travers de leurs missions et responsabilités.

Au regard des mutations profondes du monde du travail, la problématique de la santé au travail fait l'objet d'une attention soutenue tant du législateur, que des partenaires sociaux ou encore des juges. Les questions y afférentes sont nombreuses : connaissance des acteurs de la santé au travail, organisation de la médecine du travail, harcèlement au travail, stress, gestion de la maladie et de l'inaptitude, obligation de sécurité de résultat de l'employeur sont autant d'exemples de thématiques comportant de nombreux enjeux théoriques et pratiques.

Ces questions renvoient en effet aux préoccupations quotidiennes de nombreux travailleurs et de leurs encadrants, de sorte qu'une appréhension du cadre juridique de la santé au travail leur apparaît aujourd'hui indispensable afin de mener à bien leurs diverses missions. La connaissance des différents acteurs concernés par la prévention de la santé au travail et la compréhension de leurs rôles respectifs se révèle essentielle. L'identification des risques professionnels et des mécanismes assurant leur prise en charge et leur réparation l'est également. Au-delà, ce diplôme aborde des thèmes spécifiques méritant un approfondissement au regard des nombreuses questions qu'ils soulèvent : la pénibilité, les risques psychosociaux ou les conduites addictives au travail sont des exemples forts de l'actualité de cette thématique.

La formation de chacun en la matière, actuels ou futurs employeurs, salariés, médecins du travail, représentants du personnel ou acteurs de la vie judiciaire, est une priorité.

Niveau de diplôme obtenu : 2^{ème} cycle.

Public :

- Salariés, professionnels libéraux, particuliers, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi : Médecins du travail, responsables de ressources humaines, juristes, représentants du personnel, etc
- Etudiants inscrits en formation initiale à titre complémentaire (parallèlement à un Master 1 ou IEJ, interne en médecine du travail ou collaborateurs médecins).

DU ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SANTE AU TRAVAIL

Compétences :

- Mise en conformité d'une entreprise ou d'un service avec le cadre juridique de la santé au travail ;
- Identification des risques juridiques dans le but de définir une politique de prévention des risques en matière de droit social ;
- Analyse des risques en santé au travail ;
- Veille juridique : connaissance des textes législatifs et réglementaires, et de la jurisprudence, en droit de la santé au travail ;
- Connaissance des acteurs de la santé en milieu de travail et compréhension des enjeux juridiques liés à leurs missions ;
- Compréhension des règles relatives à l'évaluation et la prévention des risques professionnels, et l'intégration des travailleurs handicapés ;
- Contribution à la définition d'une stratégie d'intervention adaptée à la politique et aux besoins de l'entreprise en fonction de la taille de l'entreprise ;

Conditions d'accès :

En FI et en FC : Sur diplôme (Bac +3)

Sur dossier : VAE - VAPP

Autres : L'expérience professionnelle, syndicale ou associative du candidat pourra être prise en considération dans l'appréciation de la recevabilité de la candidature

Organisation :

Volume horaire :

105 heures (3 modules de 35 heures) sur 1 ou 2 ans

Le module (ou AUEC) : 35h (durée de suivi d'un module AUEC)

Formations courtes : une ou deux journées

Les cours se déroulent d'octobre à juin de chaque année universitaire.

Ils ont lieu à Lille, à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université Lille.

Répartition des matières enseignées en différents modules, avec possibilité de ne suivre qu'un seul module (AUEC). Possibilité également de formation courte.

Possibilité de suivre le DU en 2 ans.

DU ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SANTE AU TRAVAIL

Conditions d'examens :

- Le DU

Contrôle continu : Chaque module donne lieu à l'obtention d'une note de contrôle continu permettant d'apprécier le niveau de connaissances de chaque candidat dans les matières dispensées. La moyenne des notes de contrôle continu constitue la note 1. Les modalités sont déterminées par la Commission et l'enseignant qui en est responsable.

Epreuve terminale : elle prend la forme d'un oral, qui permet de contrôler l'acquisition globale des connaissances et la capacité de restitution des enseignements reçus au cours de l'année par les étudiants. La note octroyée est la note 2.

Admission : L'étudiant est admis au diplôme lorsqu'il obtient la note de 10/20 résultant de la moyenne globale de la note 1 et de la note 2, outre son assiduité constatée aux enseignements.

- Le module (ou AUEC) :

L'AUEC donne lieu à l'obtention d'une note de contrôle continu.

- Les formations courtes :

Une attestation de présence et d'assiduité est délivrée.

Modalités de session de rattrapage éventuelle :

Pour l'obtention du DU et d'une AUEC :

Une seconde session est organisée pour les étudiants n'ayant pas obtenu le diplôme ou l'attestation lors de la première session. Les candidats ajournés à la première session d'examen conservent toute note égale ou supérieure à 10/20 lors de la seconde session d'examen.

Dispositions spécifiques :

Si un étudiant ayant validé une AUEC souhaite s'inscrire l'année suivante en DU, il peut être dispensé d'assister aux enseignements déjà suivis, sur décision commune des responsables de la formation. Il devra toutefois respecter les conditions de délivrance du DU.

Le DU EJST peut être suivi sur une période de deux années. Cette inscription doit toutefois être prévue dès la première inscription et validée par les responsables de la formation.

(Règlement des études disponible auprès du service FTLV ou sur le site internet de la Faculté)

Programmes des enseignements :

MODULE 1. Acteurs de la santé au travail : missions et responsabilités (35 heures-4 ECTS) :

- Prévention de la santé au travail et acteurs internes à l'entreprise (employeur, salarié, représentants du personnel, CHSCT (14 heures)

- Prévention de la santé au travail et acteurs externes à l'entreprise (7 heures)

- Mise en jeu des responsabilités civile et pénale (14 heures)

MODULE 2. Mécanismes de prise en charge et de réparation du risque (35 heures-4 ECTS) :

- Gestion de la maladie et de l'inaptitude physique de droit commun et contrat de travail (14 heures)

DU ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SANTE AU TRAVAIL

- Accidents du travail et maladies professionnelles : reconnaissance et réparation (14 heures)
- Contentieux de la gestion des risques (7 heures)

MODULE 3. Thématiques transversales et d'actualité (35 heures-4 ECTS) :

- Risques psychosociaux : identification, prévention et réparation (14 heures)
- Pénibilité (7 heures)
- Conduites addictives (7 heures)
- Handicap et relation de travail (7 heures).

Informations pratiques :

Pour candidater en ligne : <http://droit.univ-lille2.fr/nc/etudier-a-la-faculte/les-formations/diplomes-universitaires/>

Puis Choix du D.U/inscription en ligne/ lien http...

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU ou en consultation au bureau des DU

Coût de la formation :

Formation initiale: 550 euros.

Formation continue : 2000 euros.

- Pour une AUEC (35 heures) : 550 euros.
- Pour une formation courte (une journée ou deux journées) : 150 euros la journée de formation.

Cas particuliers :

AUEC puis DU : tarif pour une AUEC en année 1 et tarif DU en année 2.

Tarif pour le DU en deux ans : tarif (formation initiale ou continue) la première année et 50% du tarif la seconde année.

Dépôt des dossiers : Les demandes de renseignements et d'inscription sont à adresser avant le 30 septembre 2018.

Calendrier : enseignements dispensés d'octobre à Juin, tous les vendredis hors vacances scolaires

Lieu : Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille.

Contacts :

Mme Dorothee Dupont – Assistante pédagogique des FTLV (Diplômes Universitaires)

Université de Lille

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)

Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille

Tél. +33 (0)3 20 90 74 62 dorothee.dupont@univ-lille.fr